

6 novembre 2019

Rocade : le maire de Gap déplore un « allongement inacceptable » des délais de mise en service

Une réunion s'est dernièrement déroulée entre les services de l'Etat (DREAL) et de la Ville de Gap au sujet de l'avancement de la section centrale de la rocade de Gap. A ce stade, il apparaît qu'une mise en service partielle entre le carrefour du Sénateur et celui des Aurouzes, telle que demandée par le maire de Gap afin de faciliter la circulation inter-quartiers, ne pourrait pas intervenir avant décembre 2021. La mise en service totale jusqu'au carrefour de Varsie (route du col Bayard) est envisagée par l'Etat en décembre 2022.

Le maire de Gap, Roger Didier, déplore un « allongement inacceptable » des délais de livraison. Jusqu'à présent, la Dreal prévoyait une mise en service de l'ensemble de la section centrale dite de Charance fin 2020. « Aujourd'hui, l'Etat annonce un retard de deux ans », dénonce le maire de Gap. « La mise en service partielle jusqu'au rond-point des Aurouzes, au niveau de la polyclinique, dont le principe a été accepté par le préfet de Région, ne pourrait pas être envisagée avant décembre 2021. C'est un retard incompréhensible, puisqu'il n'est pas lié aux difficultés géotechniques apparues dans le secteur du Val de Bonne et que les terrassements sont pratiquement terminés. »

La Ville de Gap demande à l'Etat l'accélération du calendrier des travaux et leur priorisation sur la partie comprise entre les carrefours du Sénateur et des Aurouzes afin de permettre la mise en service de ce tronçon au plus tôt. « Cela permettra a minima de faciliter la desserte inter-quartiers et d'alléger sensiblement la circulation dans la traversée de la ville », estime le maire de Gap.

Contact presse :

Annie BORGIA - Tél. 04 92 53 26 67 / 06 99 20 49 72 – annie.borgia@ville-gap.fr